

**Certificat d'examen de type
n° F-05-B-1895 du 2 décembre 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E090256-D2-1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur
type SV (classe X(1))**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

FABRICANT :

ANRITSU INDUSTRIAL SOLUTION Co.Ltd., 1800 ONNA ATSUGI-SHI, KANAGAWA-PREFECTURE 243 (JAPON).

DEMANDEUR :

LATINPACK, PARC TECHNOLOGIQUE, 24 RUE DU BOIS CHALAND, CE 2934 LISSES, 91029 EVRY CEDEX (FRANCE).

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat n° F-04-B-1224 du 2 novembre 2004 relatif à l' Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type SV

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type SV, ci-après dénommé instrument et faisant l'objet du présent certificat diffère du type certifié par le certificat précité par l'identification de la partie du logiciel à caractère légal qui peut être « V1.80 » ou « V1.81 ».

Les autres caractéristiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro et de la date du certificat figurant sur la plaque des instruments neufs qui sont remplacés par les références du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E090256-D2 et chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du présent certificat est identique à celle fixée dans le certificat initial : 2 novembre 2014.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification